

Programme et inscription des **Vacances d'hiver**

ALSH 3/11 ans de Bubry – **du 04/03/2024 au 08/03/2024**

Nom et Prénom de / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence



Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard le

Lundi 26 Février

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Lundi 4 Mars	Présence	Mardi 5 Mars	Présence	Mercredi 6 Mars	Présence
Matin	Activité manuelle « Les défis givrés » 6/11 ans Création d'un Ours Polaire 3/6 ans	<input type="checkbox"/>	Départ 9hrs Happy Park à Pontivy	<input type="checkbox"/>	« Jeu de l'oie en Antarctique » 6/11 ans Fabrication de Neige 3/6 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique fourni	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Blind test 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Happy Park à Pontivy Retour 16hrs	<input type="checkbox"/>	Médiathèque « Jeux sur les animaux » 4/10 ans	<input type="checkbox"/>
	Jeudi 7 Mars	Présence	Vendredi 8 Mars	Présence		
Matin	« Histoires d'hiver » 6/11 ans Kim goût d'hiver 3/6 ans	<input type="checkbox"/>	Mini jeux olympiques d'hiver 3/11 ans	<input type="checkbox"/>		
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>		
Après-midi	« A la recherche du mot secret » 6/11 ans Création de Phoques et fresque d'hiver 3/6 ans	<input type="checkbox"/>	Goûter en musique 3/11 ans	<input type="checkbox"/>		



Date :

Signature :

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée



Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2024
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, par prélèvement ou en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

